



LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE

N° 116

Mai 2021

Spécial « Ma commune en transition. ».

PLANTEZ des arbres et des arbustes. La commune vous les offre !

La commune a répondu à un appel à projet du Parc des marais. Le projet communal, orienté vers la préservation des plantes et des animaux a été retenu et s'est vu doté d'une somme de plus de 10 000 euros pour des actions diverses : animations, constructions, plantations, ... Ainsi la commune propose à tous les volontaires des semences de prairies fleuries, des abris à hérissons, des nichoirs.

Parallèlement des animations vont être proposées pour les enfants et leurs parents tout au long des 2 années à venir sur des thèmes divers : animaux des mares, chouette et hiboux...

Vous voulez creuser une mare ou bassin pour les plantes et les animaux : **la commune prend en charge le terrassement.**

Vous voulez un arbre (chêne, érable, platane, saule pleureur, ...) **la commune vous l'offre.**

Vous voulez planter un bois ? **La commune prend en charge les plants.**

Vous voulez planter un verger ? **idem.**

Vous souhaitez planter un arbre fruitier (cerisier, prunier, poirier, pommier, ...) ? **idem.**

Vous voulez accueillir la faune chez vous (hérissons, oiseaux, chauves-souris, ...) ? **La commune vous offre des nichoirs.**

Vous voulez semer une prairie fleurie ? **La commune vous offre la semence.**

Tous renseignements auprès de la mairie.

Merci de remplir le coupon ci-dessous à remettre à la mairie.

Madame, monsieur :

Adresse :

Souhait(ent) :

Planter une haie ; Longueur :

Planter un arbre ; Espèce :

Creuser une mare ; Surface :

Installer un ou des nichoirs ; Nombre : **Espèces :**

Planter un verger ; Nombre d'arbres :

Planter un bosquet ; Nombre d'arbres :

Semer des prairies fleuries ; Surface :

Pour faciliter votre choix...

Essence	Catégorie		Distance de plantation	Hauteur adulte	Écologie et adaptation
	Arbuste	Hautjet	Mètre	Mètre	
Aulne glutineux	X	X	3	15 à 20	Sols hydromorphes** (prés humides, bord de cours d'eau), remplace avantageusement le Peuplier dans les terrains frais et très humides
Châtaignier	X	X	3 à 6	15 à 25	Sols assez riches, sans hydromorphies, sans calcaire. Tolère les embruns.
Chêne pédonculé		X	4 à 8	15 à 25	Large amplitude écologique mais préfère les sols bien alimentés en eau. C'est le Chêne de nos haies champêtres.
Érable sycomore	X	X	3 à 6	15 à 20	Sols bien aérés et frais mais sans excès d'eau. Tolère les embruns. Tendance à montrer un caractère envahissant, à éviter dans les espaces naturels sensibles. Toxique pour le Cheval.
Troène sauvage	X		1	2 à 3	Sols basiques à légèrement acides. Plante mellifère pour haie libre ou taillée en mélange, naturellement présente dans le bocage. Feuillage semi-persistant.
Hêtre		X	0,5* à 6	1 à 30	Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie, possibilité de le conduire en haie taillée monospécifique.
Merisier		X	3 à 6	15 à 20	Sols profonds riches et à bonne rétention en eau mais craint l'hydromorphie.
Tilleul des bois	X	X	3 à 6	20 à 30	Espèce rustique même sur sols difficiles (sols frais à secs) sans hydromorphie.
Charme	X		0,5* à 1	1 à 10	Sols secs à frais, idéal pour réaliser une haie taillée de charmille, bon effet brise-vent, excellent bois de chauffage. Feuillage marcescent.
Noisetier	X		1	2 à 4	Espèce à large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie.
Érable champêtre	X		1	8 à 12	Arbuste haut, tolère les sols secs, craint l'hydromorphie. Utilisé en taillis ou en haie taillée.
Prunier myrobolan	X		1	3 à 5	Espèce à large amplitude écologique, tolère les embruns, produit des Prunes comestibles de la taille des Mirabelles.

* Distance entre les plants préconisée pour réaliser une haie de Charmille ou de Hêtre taillée.

** Hydromorphie : se dit d'un sol où se produit un engorgement en eau temporaire ou permanent.

Plantations à réaliser dans le cadre de la réglementation en vigueur (distances de plantation vis-à-vis des fonds voisins, articles 670 et 671 du code civil).

Arbres fruitiers – greffe de 2 ans

Poiriers greffés sur franc	À la Carre
	Doyenné d'Alençon
	Grise d'Angleterre
	Louise-Bonne d'Avranches
	Safran (Orange de Saint-Lô)
Pommiers greffés sur franc	Belle fille de la Manche
	Bénédictin
	Calville rouge normande
	de Glace de la Manche
	de Veine
	Paré
	Passe pomme d'été
	Pépin Meunier
	Rambault
	Reinette de Caen
Reinette de la Reine	
Pruniers greffés sur myrobolan	Gaillon
	Mirabelle de Nancy
	Quetsche d'Alsace
	Reine-Claude Verte-Bonne
	Cerisiers greffés sur merisier
	Cœur de pigeon
	Napoléon
	Early rivers

Contact

Jean-Marc JOLY, maire

jeanmarcjoly50@gmail.com

06 45 63 88 39

Dominique LELOUEY, 1^{er} adjoint

dominique.lelouey@gmail.com

06 80 40 11 46

Karine ANDRE, 2^{ème} adjoint

06 85 10 97 57

Isabelle CEUNINCK, secrétaire de mairie

mairie.hemevez@gmail.com

02 33 21 12 19 (Tél. / Fax)

La Mairie

Heures d'ouverture de la Mairie

Le jeudi de 14 à 18 heures ;
Le 1^{er} samedi du mois de 10 à 12 heures (sauf les mois d'été) ;
Jours fériés : fermé.

Ramassage des poubelles

Mercredi matin (sauf jours fériés) ;
Venez retirer vos sacs poubelle en mairie.

Déchèterie Le Ham (horaires d'été)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 09:00-12:00 / 13:30-18:00
Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés : Fermé